

Compte rendu de séance

Réunion de Bureau

Lundi 11 mai 2020 à 17H00

Salle de réunion de la communauté de communes

Présents

Michel Rochet, Philippe Brochet, Etienne Rougeaux, Henri Alixant, Jean Charles Koehren Bernard Fraizier Christine Guyot, Henri Ogier, Jean Thery. Virginie Pate

Présents en audioconférence

Alain Bigueur

Excusés

Absents

Pour avis technique

Rémi Gauthier

Objet de la réunion

Préparation de la conférence des maires du 12 mai 2020

1. Cellule départementale d'appui à l'isolement

Une cellule départementale d'appui à l'isolement est mise en œuvre au niveau départemental, pilotée par la préfecture du Jura.

Cette cellule sera déclinée sur les EPCI. Pour le Val d'Amour, les référents sont Virginie Pate en tant qu'élue et Rémi Gauthier en tant que technicien.

L'objectif est de limiter la propagation de l'épidémie en mettant en œuvre les moyens.

Le médecin va identifier la personne positive et l'ARS et l'assurance maladie auront en charge la recherche des cas contacts.

Les personnes sont ensuite placées en quatorzaine soit à leur domicile, soit en hébergement par dérogation.

Les personnes une fois identifiées et placées en quatorzaine, leurs coordonnées sont transmises à la cellule d'appui. Le confinement relève de la seule volonté de la personne. On n'a pas de vision à ce jour du nombre potentiel de personnes concernées.

Le point d'entrée est l'EPCI mais le relais sur le terrain sera le maire de la commune. Concrètement, il s'agira de contacter la personne afin de nous assurer qu'elle a tous les services dont elle a besoin.

Le volet médical ne relève pas des élus, mais seulement le suivi.

Dès l'instant où la personne est malade, ce met en route le tracing et les tests sur l'entourage de la personne.

Il est précisé que si les mairies ont des accueils disponibles, la préfecture est preneuse des informations de disponibilités.

Si le Jura reste dans une situation sanitaire correcte telle qu'à ce jour, la cellule sera probablement peu utilisée.

Dans la présentation aux maires, il est important de rappeler comment les situations arrivent aux maires. Les réseaux de solidarité dans les petites communes fonctionnent plutôt bien.

2. Déroulement de la réunion

Introduction Michel Rochet :

- Appel des présents par commune : indiquer que compte tenu de l'ordre du jour, la conférence a été élargie aux nouveaux maires potentiels.
- Rappel des règles : quand on prend la parole on s'annonce en amont.
- Rappel du cadre général de la cellule départementale.

Intervention du Sous-Préfet :

- Les données départementales.

Point 1 : cellule d'appui : Présentation par Virginie Pate

- Proposer une prise de contact par SMS.

Questions des élus :

Point 2 : enfance : Intervention de Christine Guyot :

- Dispositif d'accueil dans les ALSH.
- Fonctionnement de la crèche.

Point 3 : économie : Intervention Etienne Rougeaux sur les aides économiques

Point 4 : médiathèques Intervention Alain Bigueur sur ouverture des médiathèques.

3. Installation climatisation Maison de santé de Mouchard

Le Bureau à l'unanimité, valide le plan de financement suivant pour l'installation de climatisations à la Maison de santé :

Dépenses		Recettes	
Devis	22 051,00€	DETR 30%	6 615,30€
		DST 20%	4 410,20€
		Autofinancement	11 025,50€
Total	22 051,00€	Total	22 051,00€

La dépense est inscrite au budget 2020 (15 000€). Il sera donc nécessaire de faire un ajustement en DM.

La séance est levée à 19h00.

Le Président

Michel Rochet